



Documents :

 [dossier_bourse_jeunes.pdf](#) ^[1]

Contact :

CCAS

01 34 50 47 77

Pour vous aider à concrétiser les projets qui vous tiennent à coeur, le CCAS met en place une bourse destinée aux jeunes Cormeillais de 14 à 25 ans.

Stage obligatoire à l'étranger, préparation au permis de conduire dans le cadre d'un projet professionnel...

Concrétisez vos projets grâce à la Bourse Jeunes ! Cette aide financière, pouvant atteindre 2000 € maximum, est l'opportunité de pouvoir mener ses projets à terme, sans se mettre en difficulté.

Pour être éligible à la Bourse Jeunes, vous devez impérativement télécharger le dossier directement sur le site (ci-contre) ou le retirer à l'accueil du CCAS, et le déposer (accompagné des pièces justificatives) au CCAS pendant les sessions de sélection (ci-contre).

Conditions de candidature

- Résider à Cormeilles-en-Parisis depuis au moins deux ans ou être rattaché à un foyer fiscal cormeillais depuis au moins deux ans ;
- Avoir entre 14 et 25 ans ;
- Sous conditions de ressources (cf. formulaire de candidature ci-contre) ;
- Avoir besoin d'une aide financière pour réaliser un projet, soit de mobilité (voyage pour les études post bac en France ou à l'étranger, permis de conduire en lien avec un projet professionnel...), soit de formation (BAFA, formations en lien avec un projet professionnel, sportif de haut niveau...) soit d'aide à l'équipement professionnel (matériel obligatoire dans le cadre des études...) ;
- Une demande de bourse maximum par an. Limitée à deux sur l'ensemble du parcours de

scolarité, de formation ou professionnel.

Source URL:<https://www.ville-cormeilles95.fr/article/la-bourse-jeunes-un-vrai-coup-de-pouce>

Liens

[1] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/dossier_bourse_jeunes_1.pdf